Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourse 2004 pour les arts plastiques

L'Etat de Vaud, par le biais du Service des affaires culturelles, va pour la première fois en 2004 octroyer une bourse d'un montant de 10'000 francs à un-e artiste plasticien-ne vivant et travaillant dans le Canton de Vaud depuis au moins cinq ans. Les candidats-tes devront avoir à leur actif plusieurs réalisations et présenter un projet artistique d'envergure.

En plus des soutiens accordés aux artistes plasticiens-nes, essentiellement au stade de la promotion et de la diffusion de leurs oeuvres, l'Etat de Vaud tient à appuyer celles et ceux qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet important ou qui opèrent un virage significatif dans leur démarche artistique, soit à un moment généralement ardu mais néanmoins décisif de leur carrière.

Dans cette optique, une bourse d'un montant de 10'000 francs sera allouée chaque année à un-e artiste et ceci pour la première fois en 2004. Cette bourse s'adresse aux artistes plasticiens-nes vivant et travaillant dans le Canton de Vaud depuis au moins cinq ans. Les candidats-tes devront avoir à leur actif plusieurs réalisations et présenter un projet artistique d'envergure. Les dossiers de candidature doivent être adressés au Service des affaires culturelles, rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne, avant le 30 septembre 2004. La formule d'inscription peut être obtenue auprès de ce service (tél. 021 316 07 43 ou sur le site www.dire.vd.ch/serac). La sous-commission " Beaux-Arts " de la Commission cantonale des activités culturelles, complétée par un expert extérieur, sera chargée d'étudier les dossiers et de rendre sa décision avant la fin de l'année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 juin 2004

DIRE, Nicolas Gyger, délégué départemental à la communication, tél. 021 316 41 51 DIRE, Henry Rosset, adjoint au Service des affaires culturelles, tél. 021 316 07 44